



Date de convocation

Le 22 mai 2024

Date de publication

Le 22 mai 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

DELIBERATION N° 2024-7.5-32
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le trois Juin, à dix-huit heures le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoît, SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, GABRIEL Fabienne, DOURLIN Aurélien, BLONDEL Sylvie, et COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité en exercice.

Absents excusés : BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, HUBERSON Marie-Pierre, et TREHET Laurent

Madame Fabienne GABRIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (Article L 2121-15 du CGCT)

OBJET : 2024 – 7.5 - 32 - CREATION DE TROTTOIRS RD 312 – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT

Considérant qu'il convient de remplacer les rondins de bois le long du trottoir existant à l'entrée du bourg

Considérant le projet de mise en conformité de la largeur de trottoir en entrée de bourg et agglomération le long de la RD 312 Grande rue

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des piétons entre la rue André Caplet et l'école Vu les demande devis pour la réalisation des travaux

Vu l'arrêté de permission de voirie de la Direction des routes de Saint Romain du 30/05/2024

Vu l'inscription au Budget Primitif 2024 da la somme de 22 100 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré

- décide de solliciter le Département de Seine Maritime pour l'octroi d'une subvention au titre de Travaux d'accompagnement et de sécurité sur le réseau routier départemental en agglomération au taux de 30 %

Voté à l'unanimité.

En mairie, le 7 Juin 2024

LE MAIRE
Hubert. LECARPENTIER

